L'ABBAYE DE SAINT-QUENTIN DE BEAUVAIS (XI°-XIII° SIÈCLES)

PAR

CÉLINE DUMONT

INTRODUCTION

C'est dans le cadre de la réforme grégorienne que fut fondée en 1067, par l'évêque du lieu, la prestigieuse abbaye de Saint-Quentin de Beauvais. Les premiers temps et l'épanouissement de cette communauté de chanoines réguliers de saint Augustin, établie dans un faubourg de la ville et confiée à la direction d'Yves de Chartres, posent des questions d'ordre divers : origine de la fondation ; naissance du bourg adjacent, dit « bourg Saint-Quentin » ; bases de la puissance économique de l'établissement. Autant d'aspects de la vie de l'abbaye sur lesquels une riche documentation est apportée par des archives qui ont survécu à la dispersion des religieux lors de la Révolution.

Les bâtiments abbatiaux ont été reconstruits aux XVII^e et XVIII^e siècles. Ils abritent, depuis le début du XIX^e siècle, les services de la préfecture de l'Oise.

SOURCES

On dispose, pour les XI^e-XIII^e siècles, d'une source d'un intérêt exceptionnel : le cartulaire de l'abbaye (conservé à la Bibliothèque nationale, ms nouv. acq. lat. 1921). L'abbé Raoul (1105-1136) fit transcrire au fur et à mesure notices et chartes passées durant son abbatiat ; ses successeurs ajoutèrent quelques documents au volume initial. À la Bibliothèque mazarine a été consultée également une copie du

coutumier de la communauté : celui-ci fut rédigé, dans sa version originale, au lendemain de l'abbatiat de Raoul. Enfin, le fonds de Saint-Quentin aux Archives de l'Oise a révélé une documentation d'un grand intérêt.

PREMIÈRE PARTIE

FONDATION ET ORGANISATION DE L'ABBAYE

CHAPITRE PREMIER

LA FONDATION

A la fin du XI^e siècle, Beauvais est une cité importante : au nord-ouest, dans une zone marécageuse relevant de son autorité, l'évêque Guy installa une communauté de chanoines réguliers. Originaire de Saint-Quentin en Vermandois, ce prélat était acquis à la cause de la réforme grégorienne : aussi entendait-il, sans doute, être soutenu dans son entreprise par le nouvel établissement, dont la dédicace eut lieu en 1069.

Les dix premières années de l'abbaye ne sont connues que par des récits hagiographiques qui soulignent l'étroitesse des liens entre l'évêque et les chanoines. C'est dans un contexte de crise due aux difficultés que rencontra Guy lorsqu'il voulut appliquer ses principes réformateurs, que l'abbaye reçut Yves de Chartres comme abbé et qu'elle obtint confirmation de ses biens et privilèges par Philippe I^{er}: ce diplôme royal est d'autant plus important qu'il est le premier conservé.

CHAPITRE II

LA RÈGLE DE SAINT AUGUSTIN

Quelques généralités relatives à l'origine même de l'institution canoniale doivent être rappelées afin de percevoir plus clairement les objectifs des promoteurs de la réforme grégorienne, en réaction contre la décadence des X° et XI° siècles. L'interprétation des principes édictés par saint Augustin conduit à distinguer l'ordo monasterii et l'ordo antiquus, moins rigoureux et complété par les réflexions des canonistes ; cette règle de vie était en usage à l'abbaye.

CHAPITRE III

YVES DE CHARTRES, PREMIER ABBÉ

Natif du Beauvaisis (vers 1140?), puis élève à l'abbaye du Bec et chanoine à Nesle, Yves de Chartres fut choisi, dans les années 1072-1078, comme abbé de Saint-Quentin, par l'évêque de Beauvais. Il rédigea une partie de son œuvre canonique durant son abbatiat. Devenu évêque de Chartres en 1092, il garda, dans un premier temps, la charge de l'abbaye; il prit soin ensuite de la confier à l'un de ses disciples. Il fut mêlé à la vie politique; il intervint par exemple, dans l'élection épiscopale de Beauvais en 1100-1104. On a retenu d'Yves son esprit de compromis et sa modération qui transparaissent dans les statuts dont il dota la communauté de Saint-Quentin.

CHAPITRE IV

LE COUTUMIER DE L'ABBAYE

Le coutumier de l'abbaye (édité par L. Milis) se présente plutôt comme une œuvre de polémique : il semble s'inspirer, à l'origine, de celui de Saint-Martin-des-Champs (fondation de chanoines réguliers antérieure à celle de Saint-Quentin), complété par les travaux d'Yves de Chartres. Certaines allusions aux nouveautés introduites par l'abbé Raoul (1105-1136) permettent de dater l'œuvre des années 1140. Son étude révèle quelques traits de la vie quotidienne à l'abbaye : le nombre des chanoines ne peut être précisé ; mais les usages liturgiques, alimentaires et vestimentaires, l'organisation de l'infirmerie et les rouages de la justice interne sont évoqués avec pittoresque ; réalisme et modération caractérisent l'inspiration du coutumier.

CHAPITRE V

LES ABBÉS AUX XII^e ET XIII^e SIÈCLES

Parmi les abbés qui se succédèrent à la tête de la communauté, on note plusieurs personnalités marquantes. Sous l'abbatiat de Raoul (1105-1136), Saint-Quentin a connu une phase de développement de première importance, comme en témoigne son souci législateur (élaboration du cartulaire et du coutumier). L'un de ses successeurs, Jean d'Auteuil (1222-1237) se signale par son soin à accroître le temporel de l'établissement.

DEUXIÈME PARTIE

LE BOURG ET L'INTÉGRATION DE L'ABBAYE DANS BEAUVAIS

CHAPITRE PREMIER

LE BOURG SAINT-QUENTIN

L'expression burgus sancti Quintini n'apparaît dans les actes qu'en 1130. Pourtant l'existence d'une paroisse Saint-Hippolyte, dans le faubourg où fut installée l'abbaye, laisse présumer un peuplement, restreint certes, dès la seconde moitié du XI^e siècle. La parrochia sancti Quintini est mentionnée en 1229 : à cette date, le Déloir, la paroisse Saint-Hippolyte et la paroisse Saint-Quentin ne sont plus des entités distinctes. En 1274, une référence à la villa sancti Quintini atteste le développement urbain : l'autorité juridique appartient à l'abbé, privilège reconnu dès 1079 par Philippe I^{er} in vico adjacente. La population du bourg est donc étroitement liée aux chanoines : cette familia exerce diverses activités artisanales caractéristiques de l'économie beauvaisine en général (boulangers, fripiers et tanneurs).

CHAPITRE II

L'ABBAYE ET BEAUVAIS

On peut esquisser une géographie de l'implantation urbaine de l'abbaye, c'està-dire dans le châtel et les faubourgs qui se sont développés au-delà de l'enceinte antique. Une certaine stabilité caractérise les XII^e-XIII^e siècles : l'abbaye est possessionnée au cœur de la cité épiscopale, dans les paroisses importantes, sur le marché et dans la boucherie (au XIII^e siècle). En outre, elle est dotée, dès son origine, de moulins à blé sis soit sur les canaux qui arrosent la ville, soit dans les environs. Sur la rivière de Saint-Quentin, à côté de l'entrée de l'abbaye, on remarque la présence d'un moulin du même nom, affermé à des particuliers. Les chanoines possèdent aussi des vignes et un pressoir, dans les faubourgs méridionaux, ainsi que des fours et des droits d'usage dans la forêt du Parc (à l'ouest de Beauvais), en liaison avec les activités du bourg.

Les relations qu'a entretenues l'abbaye avec le pouvoir épiscopal furent faciles : en 1126 fut institué le prieur de la chambre, chanoine servant à la cathédrale en échange des revenus d'une prébende. Plus délicats furent les liens avec le chapitre de Saint-Pierre qui jalousait les réguliers. Enfin certains différends opposèrent Saint-Quentin à l'abbaye de Saint-Lucien, leurs domaines étant limitrophes.

CHAPITRE III

LES BIENS DONT DISPOSE L'ABBAYE

Le temporel urbain de l'abbaye peut être envisagé sous deux aspects : les modes d'acquisition et les divers types de biens. Au XII^e siècle, les donations sont nettement plus courantes que les achats, qu'il s'agisse du bourg ou de la ville (châtel et faubourgs) ; au siècle suivant, on constate une diminution sensible du nombre des dons : l'implantation dans le bourg se fait uniquement au moyen d'achats. L'examen des motifs des donateurs montre qu'il s'agit de legs pieux, grevés de jouissance en viager. L'abbaye acquiert donc, à titre gratuit et onéreux, des cens et des maisons dont elle assure la gestion matérielle. Si une évaluation budgétaire est impossible, on constate cependant que l'abbaye était un établissement financièrement important : elle pratique, dès 1079, des opérations de gage.

La typologie des biens rend compte de la part prépondérante des cens, puis des rentes, grévant des biens fonciers ou immobiliers dont les religieux sont, ou non, propriétaires. De nombreuses maisons, baillées moyennant revenu, appartiennent à l'abbaye, ainsi que des hôtes, dans Beauvais, et quelques biens fonciers. L'abbaye de Saint-Quentin apparaît comme un établissement de crédit, réinvestissant les sommes qui lui sont versées.

TROISIÈME PARTIE

LE TEMPOREL DE L'ABBAYE DANS LE PLAT-PAYS

CHAPITRE PREMIER

ÉTUDE GÉOGRAPHIQUE

Fondation tardive, l'abbaye de Saint-Quentin a été dotée de biens sis dans le diocèse grâce aux libéralités de seigneurs locaux, notamment ceux d'Auteuil et de Gournay-sur-Aronde : se sont ainsi constitués deux ensembles importants ; un troisième groupe est représenté par les possessions disséminées autour de Clermont. L'abbaye était également propriétaire dans le diocèse d'Amiens (prieuré de Saint-Denis de Poix), dans celui de Troyes (prieuré Saint-Georges de Troyes) et, plus discrètement, dans ceux de Soissons, Senlis et Noyon. Une attention particulière doit être portée aux prébendes dont l'abbaye fut dotée, dès sa fondation, par l'évêque Guy et par Yves de Chartres (prébendes de Saint-Quentin en Vermandois et de Nesle).

CHAPITRE II

TYPOLOGIE DES BIENS DE L'ABBAYE DANS LE DIOCÈSE

Les chanoines étaient propriétaires de biens fonciers soumis à une exploitation indirecte : par l'activité de leurs tenanciers, ils eurent donc leur place dans le mouvement de défrichements du XII^e siècle. Ils sous-accensaient aussi des moulins, en liaison avec les activités du bourg. Parmi les revenus en nature ou en argent perçus au XII^e siècle, on peut citer les dîmes (restituées par des laïcs usurpateurs), les champarts et terrages, la decimatio des moulins, des droits de pêche et des droits d'usages dans les bois enfin la vicaria et d'autres revenus judiciaires.

Une étude thématique du temporel au XIII^e siècle peut être envisagée, grâce à la liste des achats et dons de biens entre 1222 et 1237 transcrite dans le cartulaire. Enfin, l'abbaye possède des revenus et des biens paroissiaux.

CHAPITRE III

LA PLACE DE L'ABBAYE DANS LE DIOCÈSE

Avec les autres abbayes de Beauvais, Saint-Lucien et Saint-Symphorien, et avec les récentes fondations cisterciennes (Ourscamp, par exemple), Saint-Quentin entretient des rapports de propriétaire à propriétaire, au sujet de biens sis dans le plat-pays. Dans l'ordre du spirituel, on retiendra les unions de prières, scellées avec des communautés d'autre observance, parfois très éloignées de Beauvais, et dont l'obituaire a gardé le souvenir.

CONCLUSION

L'histoire des premiers temps de l'abbaye fait ressortir les bases de sa puissance économique et de son rôle en tant que centre de crédit. La considération de ces facteurs, ainsi que de l'évolution de ceux-ci dans le contexte de dépréciation monétaire des XIV^e et XV^e siècles, constitue un préliminaire indispensable à toute étude archéologique des bâtiments abbatiaux.

PIÈCES JUSTIFICATIVES

Notice transcrite dans le cartulaire de Saint-Quentin et relatant : l'élection de l'abbé Geoffroy en 1141 ; la confirmation, la même année, de la donation de l'église de Saint-Antoine de Conty et d'une prébende dans ladite église (diocèse d'Amiens) ; l'entrée à l'abbaye d'un chanoine de Saint-Pierre, Galéran. – État du revenu du temporel de Saint-Quentin en 1611.

ANNEXES

Aperçu archéologique: à partir des indices relevés dans le cartulaire, le coutumier, l'obituaire et les documents iconographiques conservés, on a essayé de reconstituer le cadre topographique tel qu'il se présentait aux XII^e-XIII^e siècles; le problème de l'aspect primitif de l'édifice (datable, par son style, des XI^e-XIII^e et XIV^e siècles) qu'on voit encore adossé aux bâtiments abbatiaux du XVIII^e siècle, n'a pu être que succintement éclairci; trois statues-colonnes sont conservées aujourd'hui au Musée départemental de l'Oise.

ILLUSTRATIONS

Treize cartes (temporel de l'abbaye). – Huit plans et vues de Saint-Quentin (XVII^e-XIX^e siècles). – Photographies des vestiges archéologiques et des statues-colonnes.

A. O. . 2500 cm

石場竹2位 シ

The state of the s

F 491

on the second of the second o

The second of th

· minute

See Fig.